



Conseil Municipal de Saint Yzans de Médoc

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Le 26 juin 2020 à 18 Heures 30

Le Conseil Municipal de Saint Yzans de Médoc dûment convoqué, s'est réuni le vingt-six juin deux mille vingt à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur Dominique LAJUGIE, Maire, en session ordinaire dans la salle du presbytère, en conséquence des gestes barrière imposés par le protocole de protection de la COVID-19 et après en avoir informé la sous-préfecture le vingt-deux juin deux mille vingt.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames ALRIVIE, BERROUET, CLÉMENCEAU, DEPALEMAKER, Messieurs LAJUGIE FONTANEAU, OLIVIER, RENOUIL, RUEDA.

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame FRECHE qui a donné pouvoir à Monsieur Philippe OLIVIER,
Madame MALAQUIN qui a donné pouvoir à Monsieur Dominique LAJUGIE.

Date de la convocation : 22 juin 2020

Monsieur Dominique LAJUGIE, Maire ouvre la séance, remercie les membres du conseil municipal de leur présence et présente les excuses des membres empêchés, constate que le quorum est atteint. Monsieur le Maire présente également les questions inscrites à l'ordre du jour pour délibérations

Ordre du jour :

- 1. Désignation du secrétaire de séance,**
- 2. Adoption des Procès-verbaux des 26 mai et 4 juin 2020,**
- 3. Modification des membres de la commission « Bâtiments municipaux »,**
- 4. Désignation des délégués aux syndicats et associations,**
- 5. Renouvellement du transfert au SDEEG (syndicat départemental d'énergie de la gironde) de la compétence « éclairage public »,**
- 6. Questions diverses.**

L'ordre du jour est ensuite abordé :

N° 2020- 03 -01- Désignation du secrétaire de séance,

Désignation du secrétaire : Le Conseil nomme Monsieur Philippe OLIVIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

N° 2020- 03 -02- Adoption des Procès-verbaux des 26 mai et 4 juin 2020,

1-) Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2020 :

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

2-) Adoption procès-verbal du 4 juin 2020 revêtu des modifications ci-dessous :

SC : propose la rédaction suivante : page 2 « quels sont les conseillers qui veulent modifier certains aspects des délégations 1 et 13 au maire : SB, CA et SC »

- Page 5 : supprimer « pas plafonné »

SC : s'interroge sur l'affichage municipal actuel.

DL : déclare avoir satisfait à l'obligation d'affichage dans les délais impartis, celui-ci sera bien entendu modifié pour tenir compte des derniers documents validés en conseil municipal

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

N° 2020- 03 -03- Modification des membres de la commission « Bâtiments municipaux

DL : Rappelle que par mail du 16 juin 2020, SF demande à être intégrée dans la commission « Bâtiment municipaux ».

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

N° 2020- 03 -04- Désignation des délégués aux syndicats et associations

Pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), sont proposés, comme titulaire : Dominique LAJUGIE et comme suppléant : Vincent RUEDA.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour les Parcs naturels régionaux (PNR), sont proposés, comme titulaire : Dominique LAJUGIE et comme suppléant : David RENOUIL.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour le syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) sont proposés, comme titulaires : Dominique LAJUGIE et Stéphanie FRECHE.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Pointe Médoc sont proposés comme titulaires : Michel FONTANEAU et Michel TÉALDI et comme suppléants : Fabienne DEPALEMAKER et Alain FAVRIN.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour Le Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICOTOM), sont proposés, comme titulaire : Philippe OLIVIER et comme suppléant : Christel MALAQUIN.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA du Médoc), sont proposés, comme titulaires : Christel MALAQUIN et Dominique LAJUGIE, et comme suppléant : Vincent RUEDA.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour L'association syndicale autorisée des marais de Queyzans (ASA des Marais) est proposé, comme titulaire : Michel FONTANEAU pas de suppléant.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour L'association d'Aide aux Personnes Âgées du Médoc (AAPAM) est proposée, comme titulaire : Fabienne DEPALEMAKER pas de suppléant.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour La Mission Locale, sont proposés, comme titulaire : Christel MALAQUIN et comme suppléant : Stéphanie FRECHE.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

Pour L'Institut Médico-Educatif (IME) aucun conseiller ne s'est proposé.

Pour Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc (SIEM) : Vincent RUEDA ayant déjà été nommé comme titulaire en séance du Conseil Municipal en date du 04 juin 2020, David RENOUIL se propose comme suppléant.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

N° 2020- 03 -05- Renouvellement du transfert au SDEEG (syndicat départemental d'énergie de la gironde) de la compétence « éclairage public »,

DL : Le contrat qui lie la commune au SDEEG, arrivera à échéance au 30 juin 2020. Il consiste à confier la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de nos opérations au SDEEG ainsi que la maintenance de nos points lumineux.

Vote :

Pour : 9+2 pouvoirs, Abstentions : 0 Contre : 0

N° 2020- 03 -06- Questions et informations diverses

DL : informe le Conseil Municipal que suite à l'intervention de la nouvelle équipe municipale le service public de l'eau AGUR, vient de nous faire parvenir un remboursement de 1 772.89€.

Précise qu'il vient d'ordonnancer notamment, les factures suivantes :

- Chantier du 10 rue de Loudenne : facture BOYER 3 469.62€

- Facture PICOT 6 062.62€

Autre chantier : Fuite d'eau derrière le presbytère :

- Antony BETEILLE : 784.66€

DL : Informe qu'une manifestation de remerciements des électeurs conjugée à un hommage à notre centenaire est envisagée.

Précise, dès à présent, avoir pris des contacts avec la famille de l'intéressé.

DL : informe le Conseil qu'en l'absence pour congé de la secrétaire du 1^{er} au 21 juillet 2020 une permanence sera tenue à la mairie par deux conseillers, le matin de 9h à 12h.

CA : demande comment va fonctionner l'agence postale communale suite au départ de l'agent.

DL : précise que le remplacement devrait être effectif à compter du lundi 27 juillet 2020.

CA : évoque le nettoyage des têtes ponts qui deviennent dangereuses.

DL : en prend en note mais rappelle que dans l'immédiat l'outillage de la commune est défaillant.

SB : souhaite qu'une réflexion soit menée pour une signalétique commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Dominique LAJUGIE

Cécile ALRIVIE

Sylvie BERROUET

Sylvie CLEMENCEAU

DEPALEMAKER Fabienne

FONTANEAU Michel

Stéphanie FRECHE

Christel MALAQUIN

Philippe OLIVIER

David RENOUIL

Vincent RUEDA